



On est prêts  
pour vous



# Voici le programme de CPG pour étudiants étrangers de la TD

Pour donner aux étudiants étrangers les moyens de respecter les directives relatives au permis d'études du Canada à partir de leur pays d'origine.





# Votre parcours financier au Canada commence ici!

Étudier au Canada est une occasion passionnante et nous sommes là pour vous aider à gérer toutes vos finances **afin que vous puissiez vous concentrer sur vos études et votre nouvelle vie étudiante.**

# Guide du programme de CPG pour étudiants étrangers de la TD

---

Section	Page
Programme de CPG pour étudiants étrangers de la TD	4
Processus de demande avant l'arrivée	7
Rendez-vous dans une succursale de la TD à votre arrivée au Canada	10
Calendrier des versements du CPG	11
Si vous avez du retard	11
Si vous voulez annuler votre participation au programme de CPG pour étudiants étrangers de la TD	12
Remplir la demande – Principales étapes	13
FAQs	15

# Programme de cpg pour étudiants étrangers de la TD

Le programme de CPG pour étudiants étrangers de la TD vise à aider les étudiants étrangers admissibles au programme [Volet direct pour les études](#) (le « programme VDE) du gouvernement du Canada (les critères d'admissibilité au programme sont établis par le gouvernement du Canada, cliquez sur le lien pour en savoir plus).

Dans leurs démarches pour se conformer aux directives d'obtention d'un permis d'études du gouvernement du Canada, les étudiants étrangers peuvent ouvrir un **compte-chèques pour étudiants TD** et acheter un **certificat de placement garanti (CPG)** avant leur arrivée au Canada. Un CPG est un type de placement courant au Canada. Il offre un taux de rendement garanti pour une période déterminée.



## Dans le cadre du programme de CPG pour étudiants étrangers de la TD, vous pourrez :

- ouvrir un compte-chèques pour étudiants TD avant votre arrivée. Ce compte est conçu pour votre vie étudiante et vous permet de profiter d'aucuns frais mensuels et d'un nombre illimité d'opérations pour vos besoins bancaires courants au Canada.
- faire un virement interbancaire pour provisionner le CPG dont vous avez besoin pour vous conformer aux directives relatives au permis d'études et aider à payer vos frais de subsistance au Canada.
- Une fois que votre premier virement interbancaire a été déposé avec succès dans votre compte-chèques pour étudiants TD, vous pouvez continuer d'envoyer des fonds dans votre compte par virements interbancaires jusqu'à votre arrivée au Canada.



Une fois que vous aurez effectué votre visite en succursale et que vous aurez rempli toutes les conditions de participation au programme de **CPG pour étudiants étrangers de la TD**, une somme initiale sera versée dans votre compte-chèques pour étudiants TD et les fonds restants seront déposés conformément au calendrier de paiement du CPG sur une période de 10 mois.

# Voici pourquoi les étudiants étrangers choisissent la TD :

## Une seule demande

Une demande en ligne facile à remplir permettant aux étudiants étrangers d'ouvrir un compte-chèques pour étudiants TD et un CPG TD pour étudiants étrangers.

## Aucuns frais de demande

Aucuns frais pour présenter une demande au programme de CPG pour étudiants étrangers de la TD.

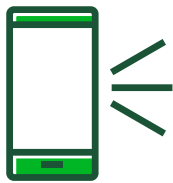
## Taux de CPG concurrentiels

Commencez à accumuler des intérêts à un taux concurrentiel avant votre arrivée au Canada.

## Commodité

Nous servons plus de 13 millions de clients dans plus de 80 langues à l'échelle nationale au sein de plus de 1000 succursales au Canada.

Les démarches sont nombreuses avant de quitter votre pays d'origine pour vous rendre au Canada. À la TD, nous sommes là pour vous aider à chaque étape de votre installation au Canada.



## Communiquez avec nous à l'un des numéros indiqués ci-dessous :

**Appels sans frais depuis l'Inde** 000-800-040-4681

**Appels internationaux** +1-416-351-0613

Communiquez avec votre opérateur téléphonique local pour faire un appel à frais virés sans frais.



# Processus de demande avant l'arrivée

Il est facile et sécuritaire d'ouvrir un compte-chèques pour étudiants TD et un CPG TD pour étudiants étrangers!

Une fois que vous aurez rempli la demande en ligne, vous devrez procéder au processus de vérification de l'identité en ligne à l'aide de votre passeport.

Une fois que la TD aura confirmé votre identité, vous recevrez une trousse de bienvenue qui comprendra les renseignements sur votre compte et les instructions pour envoyer un virement interbancaire.

**Courriel sécurisé TD :** Vous devez vous inscrire au service Courriel sécurisé TD à la réception du premier courriel sécurisé de la TD. Ce courriel sera valide pendant 14 jours civils seulement.

Suivez les instructions du courriel pour provisionner votre **compte-chèques pour étudiants TD**. Provisionnez votre compte-chèques pour étudiants TD en effectuant un premier virement interbancaire d'un montant minimal de **20 635 \$ CA** (plus les frais du paiement interbancaire entrant). Après votre premier virement, vous pouvez continuer d'envoyer des fonds dans votre compte par virements interbancaires jusqu'à votre arrivée au Canada. Les frais de réception d'un paiement par virement interbancaire sont décrits dans la Grille des frais de service du document [Nos comptes et services connexes](#) que nous vous avons fourni. Veuillez prévoir un délai d'environ **5 jours ouvrables ou plus** pour que les fonds arrivent à la TD. Consultez votre banque remettante pour un délai plus précis.

Pour en savoir plus sur la conversion de fonds d'une devise étrangère en dollars canadiens, consultez la section 2.10 des [Modalités des services financiers](#), *Comment traitons-nous les devises étrangères?*



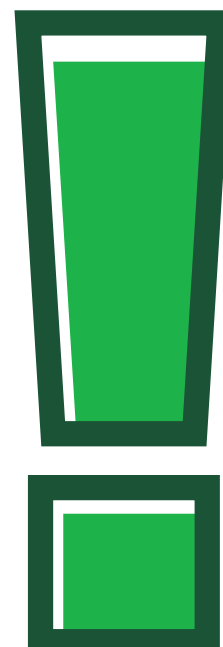
Votre **compte-chèques pour étudiants TD** doit être provisionné par virement interbancaire dans les 90 jours civils suivant sa date d'ouverture pour demeurer ouvert. Un compte non provisionné dans les 90 jours civils suivant sa date d'ouverture sera automatiquement fermé.

Une fois qu'elle aura reçu votre virement interbancaire, la TD investira 20 635 \$ CA dans un CPG TD pour étudiants étrangers. Tout montant en excédent de 20 635 \$ CA demeurera dans votre compte-chèques pour étudiants TD.

Après que votre CPG aura été émis, vous recevrez un document nommé **Confirmation de placement** par courriel, qui indiquera les renseignements sur le CPG, notamment le montant du capital investi, le taux d'intérêt, la date d'émission, le terme et la date d'échéance.



Si le virement interbancaire initial est de moins de 20 635 \$ CA, les fonds seront renvoyés au compte d'origine.



Lorsque nous vous retournons des fonds par virement interbancaire, la TD vous facturera des frais de renvoi de **25 \$ CA** non remboursables. Ces frais seront déduits du montant des fonds qui vous seront renvoyés. D'autres banques ou institutions financières participant au transfert des fonds peuvent facturer des frais supplémentaires au destinataire des fonds.

Une fois le **compte-chèques pour étudiants TD** ouvert et le **CPG TD pour étudiants étrangers** provisionné, aucune opération ne sera autorisée tant que vous n'aurez pas satisfait à toutes les exigences du programme dans une [succursale TD Canada Trust](#) au Canada.

# Rendez-vous dans une succursale de la TD à votre arrivée au Canada



Après l'ouverture de votre **compte-chèques pour étudiants TD**, vous aurez **365 jours civils** pour arriver au Canada et vous rendre dans une **succursale TD Canada Trust** pour satisfaire à l'exigence de vérification de votre identité et activer votre **compte-chèques pour étudiants TD** et votre **CPG TD**.

Si vous avez un **numéro d'identification fiscal (NIF)** que vous n'avez pas fourni, vous devez nous le communiquer lors de votre rendez-vous. Vous pourriez vous exposer à des amendes de l'Agence du revenu du Canada si nous n'avons pas ce renseignement en dossier.

## Veillez apporter

votre passeport étranger valide, votre preuve d'inscription à un établissement d'enseignement postsecondaire canadien désigné (ou une carte d'étudiant) et votre permis d'études (IMM 1208).

Au Québec, en plus des documents ci-dessus, les étudiants doivent fournir un **Certificat d'acceptation du Québec (CAQ)**.

# Calendrier des versements du CPG

Le **CPG TD pour étudiants étrangers** est soumis aux modalités énoncées dans le formulaire de demande du programme de CPG pour étudiants étrangers de la TD. Ce CPG peut seulement être racheté conformément au **calendrier des versements du CPG** ci-dessous. Une fois que vous avez rempli toutes les conditions de participation au programme de **CPG pour étudiants étrangers de la TD**, un montant de **4 635 \$ CA plus les intérêts courus** sera racheté de votre CPG et déposé dans votre **compte-chèques pour étudiants TD** lors de votre rendez-vous dans une succursale TD Canada Trust. Le **capital restant de 16 000 \$ CA** sera racheté de votre CPG en dix versements mensuels égaux de **1 600 \$ CA, plus les intérêts courus**, le premier jour ouvrable de chaque mois suivant et déposé dans votre **compte-chèques pour étudiants TD**.

Calendrier des versements du CPG	Montant des versements du CPG	Capital du CPG restant
Visite à la succursale TD	4 635 \$ + intérêts	16 000 \$
1 <sup>er</sup> jour ouvrable du mois 2	1 600 \$ + intérêts	14 400 \$
1 <sup>er</sup> jour ouvrable du mois 3	1 600 \$ + intérêts	12 800 \$
1 <sup>er</sup> jour ouvrable du mois 4	1 600 \$ + intérêts	11 200 \$
1 <sup>er</sup> jour ouvrable du mois 5	1 600 \$ + intérêts	9 600 \$
1 <sup>er</sup> jour ouvrable du mois 6	1 600 \$ + intérêts	8 000 \$
1 <sup>er</sup> jour ouvrable du mois 7	1 600 \$ + intérêts	6 400 \$
1 <sup>er</sup> jour ouvrable du mois 8	1 600 \$ + intérêts	4 800 \$
1 <sup>er</sup> jour ouvrable du mois 9	1 600 \$ + intérêts	3 200 \$
1 <sup>er</sup> jour ouvrable du mois 10	1 600 \$ + intérêts	1 600 \$
1 <sup>er</sup> jour ouvrable du mois 11	1 600 \$ + intérêts	0 \$

## Si vous avez du retard

Si vous ne vous rendez pas dans une de nos succursales et que vous ne suivez pas ces étapes dans les **365** jours civils suivant l'ouverture de votre **compte-chèques pour étudiants TD**, votre **compte-chèques pour étudiants TD** et votre **CPG TD pour étudiants étrangers** seront fermés, et le capital sera renvoyé au compte à partir duquel vous nous avez envoyé le virement interbancaire décrit ci-dessus.

# Si vous voulez annuler votre participation au programme de CPG pour étudiants étrangers de la TD

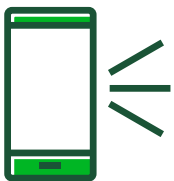
Si vous souhaitez annuler votre participation au programme de **CPG pour étudiants étrangers de la TD** avant votre arrivée au Canada, veuillez nous appeler à l'un des numéros ci-dessous. L'annulation de la participation entraîne la fermeture du **compte-chèques pour étudiants TD** et du **CPG TD pour étudiants étrangers**.

**Remarque :** L'annulation de la participation au programme n'est pas autorisée si les formalités en succursale mentionnées ci-dessus ont été remplies.

Dans les deux situations décrites ci-dessus, nous renverrons le capital par virement interbancaire au compte d'origine du virement interbancaire initial décrit ci-dessus, et votre **compte-chèques pour étudiants TD** ainsi que votre **placement dans un CPG** seront fermés.

De plus, quand nous vous renvoyons des fonds par virement interbancaire pour quelque raison que ce soit (notamment pour des raisons indiquées ci-dessus, mais sans s'y limiter), la TD vous facturera des frais de renvoi non remboursables d'un montant de 25 \$ CA. Ces frais seront déduits du montant des fonds qui vous seront renvoyés. D'autres banques ou institutions financières participant au transfert des fonds peuvent vous facturer des frais supplémentaires.

Pour en savoir plus sur la conversion de fonds canadiens en une devise étrangère, veuillez consulter la section 2.10 des [Modalités des services financiers](#), *Comment traitons-nous les devises étrangères?*



## Numéro sans frais du programme de CPG pour étudiants étrangers de la TD

**Appels sans frais depuis l'Inde** 000-800-040-4681

**Appels internationaux** +1-416-351-0613

Communiquez avec votre opérateur téléphonique local pour faire un appel à frais virés sans frais.

# Remplir la demande – principales étapes



## 1 Remplir le formulaire de demande

Remplissez le [formulaire de demande](#) de participation au **programme de CPG pour étudiants étrangers de la TD**. Ce formulaire est nécessaire pour ouvrir le **compte-chèques pour étudiants TD** qui recevra les fonds servant à acheter un **CPG TD pour étudiants étrangers**, exigé pour votre demande de permis d'études dans le cadre du **programme VDE du gouvernement du Canada**.

## 2 Ouvrir le compte

Une fois que l'équipe du **programme de CPG pour étudiants étrangers de la TD** a reçu votre demande et que vous avez procédé à la vérification de l'identité numérique, votre **compte-chèques pour étudiants TD** sera ouvert. Vous recevez les renseignements sur votre compte et les directives de virement interbancaire par le **service Courriel sécurisé TD**.

### Service de courriel sécurisé TD

Vous devrez vous inscrire au service Courriel sécurisé TD à la réception du premier courriel sécurisé de la TD. Ce courriel sera valide pendant **14** jours civils seulement.

**Suivez les directives énoncées dans le courriel pour accéder au service Courriel sécurisé TD.**

- Inscrivez-vous avec la même adresse courriel fournie dans le formulaire de demande du programme de CPG pour étudiants étrangers de la TD.
- Ce service garantit que toutes les communications entre la TD et vous, y compris vos renseignements personnels, sont protégées.

## 3 Virer des fonds

Envoyez un virement interbancaire d'au moins **20 635 \$ CA** (plus les frais du paiement interbancaire entrant) d'une institution financière de votre pays d'origine à votre **compte-chèques pour étudiants TD** au Canada.

## 4 Acheter un CPG

Une fois qu'elle aura reçu votre virement interbancaire, la TD investira **20 635 \$ CA** dans un **CPG TD pour étudiants étrangers**. Tout montant en excédent de **20 635 \$ CA** demeurera dans votre **compte-chèques pour étudiants TD**.

Après l'achat du CPG, vous recevrez par courriel sécurisé un **document nommé Confirmation de placement**, qui indiquera les renseignements sur le CPG, notamment le montant du capital investi, le taux d'intérêt, la date d'émission, le terme et la date d'échéance.

Vous pouvez ensuite utiliser votre **Confirmation de placement** ainsi que les autres documents requis pour demander un permis d'études au titre du **programme Volet direct pour les études du gouvernement du Canada**.

# 5

## Activation du compte et versements du CPG après l'arrivée

À votre arrivée au Canada, prenez rendez-vous dans une [\*\*succursale TD Canada Trust\*\*](#) pour satisfaire à l'exigence de vérification de l'identité afin d'activer votre compte-chèques et votre CPG, et de signer les documents requis.

Vous devrez apporter votre **passport**, une **preuve d'inscription dans un établissement d'enseignement postsecondaire désigné** (ou une carte d'étudiant) et le **permis d'études émis par le gouvernement du Canada**. Les étudiants qui fréquentent une institution d'enseignement au Québec doivent également présenter un **certificat d'acceptation du Québec (CAQ)** en plus des documents ci-dessus. Si vous avez un **numéro d'identification fiscal (NIF)** que vous n'avez pas fourni, vous devez nous le communiquer lors de votre rendez-vous.

### Preuve d'inscription à titre d'étudiant

Une fois que vous aurez activé votre compte, vous devrez téléverser la preuve d'acceptation d'un établissement d'enseignement postsecondaire désigné au Canada dans le portail de téléversement de la **preuve d'inscription de la TD**.

**Visitez [Le portail de preuve d'inscription de la TD](#) ou textez le mot **ÉTUDIANT** au **758614** pour téléverser votre preuve d'inscription.**

Exemples de documents constituant une preuve d'inscription acceptable :

- facture ou relevé de compte de l'établissement d'enseignement pour la période d'études en cours;
- horaire détaillé (actuel ou celui de la prochaine période d'étude);
- lettre du bureau du registraire confirmant l'inscription.

Une fois ces formalités remplies, la somme initiale de **4 635 \$ CA** et les intérêts courus, s'il y a lieu, seront virés de votre CPG dans votre **compte-chèques pour étudiants TD**. Le reste du capital, soit **16 000 \$ CA** plus les intérêts courus, sera porté au crédit de votre **compte-chèques pour étudiants TD** en **10 versements mensuels égaux**.

# FAQ



## DEMANDE

**Q.** Quelles sont les exigences du programme de CPG pour étudiants étrangers de la TD?

**R.** Pour être admissible au programme de CPG pour étudiants étrangers de la TD, vous devez :

- répondre aux critères d'admissibilité du [programme Volet direct pour les études \(VDE\) du gouvernement du Canada](#)
- planifier étudier à un établissement d'enseignement postsecondaire désigné au Canada
- avoir au moins 18 ans au moment de la demande
- ne pas ouvrir un compte au nom d'un tiers

**Q.** Est-ce que je peux ouvrir un compte-chèques conjoint pour étudiants TD?

**R.** Non. Selon le **programme de CPG pour étudiants étrangers de la TD**, le compte-chèques ne peut être ouvert qu'au nom de la personne qui fait une demande de permis d'études dans le cadre du **programme Volet direct pour les études**.

**Q. Plus de 24 heures se sont écoulées et je n'ai pas reçu les renseignements sur mon compte. Comment puis-je faire le suivi de ma demande?**

**R.** Commencez par vérifier votre dossier de courriels indésirables pour vous assurer que le courriel n'a pas été filtré comme courriel indésirable. Le courriel de la TD provient du **programme de CPG pour étudiants étrangers de la TD.**



**Si vous n'avez pas encore reçu le courriel, appelez à l'un des numéros indiqués ci-dessous :**

**Appels sans frais depuis l'Inde** 000-800-040-4681

**Appels internationaux** +1-416-351-0613

Communiquez avec votre opérateur téléphonique local pour faire un appel à frais virés sans frais.

**Q. Pourquoi dois-je fournir mon numéro d'identification fiscal (NIF) dans le Formulaire d'autocertification – Statut de résidence d'un particulier aux fins de l'impôt – TD Canada Trust?**

**R.** L'Agence du revenu du Canada nous oblige à recueillir ce renseignement sur votre statut de résidence aux fins de l'impôt, conformément à la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada. Si vous avez un **numéro d'identification fiscal (NIF)**, vous devez le fournir en **soumettant le formulaire de demande ou dans un délai de 30 jours**. Vous pourriez vous exposer à des amendes de l'Agence du revenu du Canada si nous n'avons pas ce renseignement en dossier. Si vous ne l'avez pas au moment de la demande, vous devrez le fournir lors de votre visite en succursale à votre arrivée au Canada.

Si votre statut de résidence aux fins de l'impôt venait à changer, veuillez nous en informer dans un délai de **30 jours** suivant les changements en composant l'un des numéros ci-dessus. Si nous avons besoin d'autres renseignements, nous communiquerons avec vous.





## VOTRE COMPTE-CHÈQUES POUR ÉTUDIANTS TD ET CPG TD

**Q.** Est-ce que je toucherai des intérêts sur le placement de 20 635 \$ CA dans le CPG TD pour étudiants étrangers?

**R.** Oui, vous recevrez des intérêts sur votre placement comme il est indiqué dans le **document de Confirmation de placement de votre CPG**. Vous trouverez les taux actuels des CPG à la [Taux d'intérêt des CPG](#).

**Q.** Une fois mon compte ouvert, où puis-je consulter les renseignements sur mon compte-chèques et mon CPG?

**R.** Une fois votre compte-chèques ouvert, vous pouvez consulter les renseignements sur votre compte en ligne en vous inscrivant et en ouvrant une session dans **BanqueNet TD**. Une fois que vous aurez acheté votre CPG, celui-ci sera également visible dans votre compte **BanqueNet**.

## DIRECTIVES DE VIREMENT INTERBANCAIRE

**Q.** Les fonds peuvent-ils être virés par quelqu'un d'autre que l'étudiant?

**R.** Oui. L'étudiant peut virer les fonds de son compte bancaire ou du compte d'un membre de la famille ou d'amis.

**Q.** Puis-je effectuer plusieurs virements interbancaires?

**R.** Oui. Le virement interbancaire initial doit être d'au moins 20 635 \$ (plus les frais du paiement interbancaire entrant). Une fois que votre premier virement a été déposé avec succès dans votre **compte-chèques pour étudiants TD**, vous pouvez continuer à envoyer des fonds dans votre compte jusqu'à votre arrivée au Canada.

## APRÈS L'ARRIVÉE

**Q.** Quels documents dois-je apporter à mon rendez-vous en succursale?

**R.** Veuillez apporter votre **passport étranger valide**, votre **preuve d'inscription à un établissement d'enseignement postsecondaire canadien désigné (ou une carte d'étudiant)** et votre **permis d'études (c.-à-d. le formulaire IMM 1208)**. Vous devrez également apporter votre **numéro d'identification fiscal (NIF)** si vous ne l'avez pas fourni au moment de votre demande. Au Québec, en plus des documents ci-dessus, les étudiants doivent fournir un **Certificat d'acceptation du Québec (CAQ)**.

## ARRIVÉE REPORTÉE AU CANADA ET CHANGEMENT D'ÉTABLISSEMENT

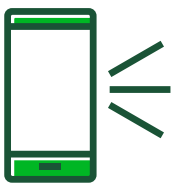
**Q.** J'ai repoussé mon inscription ou changé d'établissement d'enseignement. Puis-je toujours utiliser le même CPG pour demander mon permis d'études?

**R.** Si votre CPG répond aux exigences actuelles du programme Volet direct pour les études, vous pouvez utiliser le même **CPG TD pour étudiants étrangers** pour demander votre permis d'études pour une inscription plus tard. Votre CPG sera valide seulement si votre identité est vérifiée dans une **succursale TD Canada Trust** dans le délai de **365 jours civils** suivant la date d'ouverture du **compte-chèques pour étudiants TD**. Si les exigences de notre programme ne sont pas remplies dans le délai de **365 jours civils** suivant la date d'ouverture du **compte-chèques pour étudiants TD** et du **CPG**, les comptes seront fermés et les fonds seront crédités au compte d'origine.

Pour demeurer ouvert, votre **compte-chèques pour étudiants TD** doit être provisionné par virement interbancaire dans les 90 jours civils suivant sa date d'ouverture. Un compte non provisionné dans les 90 jours civils suivant sa date d'ouverture sera automatiquement fermé.

**Q.** Qu'arrive-t-il si mon permis d'études n'est pas approuvé ou si je décide de ne pas étudier au Canada?

**R.** Si votre demande de permis d'études est rejetée par le gouvernement du Canada ou si vous décidez de ne pas poursuivre vos études au Canada pour une autre raison, vous pouvez nous appeler à l'un des numéros ci-dessous pour demander le remboursement des fonds que vous nous aviez envoyés par virement interbancaire (sous réserve des modalités de votre demande initiale au **programme de CPG pour étudiants étrangers TD**). Sachez que lorsque nous vous renvoyons des fonds par virement interbancaire pour quelque raison que ce soit (notamment pour l'une des raisons indiquées ci-dessus), la TD vous facturera des frais de renvoi non remboursables d'un montant de 25 \$ CA. Ces frais seront déduits du montant des fonds qui vous seront renvoyés. D'autres banques ou institutions financières participant au transfert des fonds peuvent facturer des frais supplémentaires au destinataire des fonds. Pour en savoir plus sur la conversion de fonds en dollars canadiens en une devise étrangère, veuillez consulter le document [Modalités des services financiers](#), à la section 2.10 : *Comment traitons-nous les devises étrangères?*



## Numéro sans frais du programme CPG TD pour étudiants internationaux :

**Appels sans frais depuis l'Inde** 000-800-040-4681

**Appels internationaux** +1-416-351-0613

Communiquez avec votre opérateur téléphonique local pour faire un appel à frais virés sans